

Mardi, le 14 juin 2016

2016-06-14

Séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le mardi, quatorze juin deux mille seize (14-06-16) à vingt-et-une heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Claude Dupont
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon (absent)
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

Ordre du jour (suite) ;

- 1° Subvention discrétionnaire - lieu et nature des travaux à effectuer;
- 2° Demande d'ajout de panneaux de signalisation pour le partage de la route;
- 3° Rénovation du bureau municipal;
- 4° Coupe de bois - Chemin St-Rémi;
- 5° Postes Canada;
- 6° Varia;
 - 6.1° Terrains Projet Espace Nature Petit Ham;
 - 6.2° Réseau d'égout;
 - 6.3° Église - Contrat de vente;
 - 6.4° Projet Emploi Québec - personne ressource;
 - 6.5° Projet Pacte rural;
 - 6.6° Offre pour l'achat de bancs d'église.

SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE LIEU ET NATURE DES TRAVAUX À EFFECTUER

201606-131

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien confirme que les travaux effectués dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM 2016-2017) seront :

- creusage de fossés
- changement de ponceaux
- rechargement

QUE les travaux seront effectués au Rang 7, Rang 8 ainsi que la rue Giguère.

Adoptée

DEMANDE D'AJOUT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR LE PARTAGE DE LA ROUTE

Après avoir pris connaissance de la demande, les membres du conseil ont pris la décision de ne pas y donner suite.

RÉNOVATION DU BUREAU MUNICIPAL
1^e PHASE

CONSIDÉRANT le plan d'aménagement proposé par APSAM;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour la première phase sont évalués à moins de 20 000 \$ incluant les taxes;

201606-132

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise les travaux de rénovations du bureau municipal.

QUE la Municipalité mandate Rénovation Guy Chaperon pour effectuer lesdits travaux étant donné que les coûts sont évalués à 25 000 \$ et moins le contrat peut être octroyé de gré à gré.

Adoptée

COUPE DE BOIS - CHEMIN ST-RÉMI

Les membres du conseil ont pris connaissance des informations transmis par l'officier municipal, Luc Lefrançois.

Les membres du conseil désirent rencontrer Monsieur Ghislain Fortin pour discuter de la problématique concernant la coupe de bois faite sur le lot 8A-P Rang 2.

POSTE CANADA

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien salue la possibilité de pouvoir exprimer son point de vue auprès du groupe de travail de l'Examen de Postes Canada;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien est un organisme municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien comprend qu'un groupe de travail a été nommé dans le but de recueillir des renseignements et des points de vue et de cerner les options d'avenir de Postes Canada. Cette démarche vise à permettre au gouvernement fédéral d'atteindre son objectif de "veiller à ce que Postes Canada offre des services de qualité à un prix raisonnable partout au pays". Nous vous écrivons parce que nous nous intéressons beaucoup à l'avenir du service postal public du Canada;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien s'intéresse plus particulièrement à :

- recevoir de nouveau le courrier à domicile;
- maintenir la livraison quotidienne du courrier;
- maintenir ouvert notre bureau de poste;
- rendre le service postal public encore plus respectueux de l'environnement;
- ajouter des services destinés aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite;

201606-133

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien insiste auprès du groupe de travail
pour qu'il tienne compte de nos préoccupations tel que décrit ci-haut.

Adoptée

TERRAINS ESPACE NATURE PETIT HAM

201606-134

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE la Municipalité de Saint-Adrien conclue une entente avec
Monsieur Gilles Pellerin, promoteur concernant la vente de terrain.

QUE le maire, Pierre Therrien soit autorisé à signer pour et au nom de
la municipalité les documents nécessaire à cette fin.

Adoptée

RÉSEAU D'ÉGOUT

201606-135

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate la Firme Idée-Eau
Environnement pour la préparation de plans et devis pour l'installation
d'un système rencontrer les normes environnementales en
déphosphatation.

Adoptée

ÉGLISE - CONTRAT DE VENTE

201606-136

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien s'engage à vendre l'Église au
projet Le Pèlerin pour un montant de 1 \$;

QUE le contrat soit effectif au 31 décembre 2016;

QUE le maire, Pierre Therrien et la directrice générale et secrétaire-
trésorière, Maryse Ducharme, soit autorisé à signer pour et au nom de la
Municipalité de Saint-Adrien tous les documents nécessaires à cet effet.

Le conseiller Claude St-Cyr enregistre sa dissidence.

Adoptée

**TERRAIN DE L'ÉGLISE
MANDAT POUR SUBDIVISER LE TERRAIN**

201606-137

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate Roland Deslandes,
arpenteur pour la subdivision du terrains dans le but de vendre l'église.

Adoptée

**PROJET EMPLOI QUÉBEC
PERSONNE RESSOURCE**

201606-138

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien nomme le conseiller Claude
Dupont à titre de personne ressource dans ce dossier.

Adoptée

OFFRE POUR L'ACHAT DE BANCS D'ÉGLISE

201606-139

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE les membres du conseil acceptent l'offre de Rénovation Guy
Chaperon pour 15 bancs d'église d'une longueur de 10' avec prie Dieu
pour un montant de 3 300 \$.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201606-140

Le conseiller Paul Chaperon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

*"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-
verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".*